

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 4

Artikel: Le parc jurassien de la Combe-Grède
Autor: Bourquin, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Parc jurassien de la Combe-Grède.

Le comité du Parc jurassien de la Combe-Grède vient de publier une très belle plaquette de propagande, destinée à tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature et spécialement aux élèves des écoles.¹ C'est une occasion, que nous ne voudrions pas manquer, de signaler aux lecteurs du « Journal forestier » l'existence de cette réserve naturelle en pays jurassien. Car le forestier n'est-il pas le premier intéressé à la protection de la nature ? Le revirement de l'opinion publique qui a répondu, il y a une trentaine d'années, à l'appel de Paul Sarasin ne doit-il pas lui faciliter une tâche parfois bien délicate ? Et la forêt ne doit-elle pas, la première, en ressentir les effets ?

La création du Parc jurassien de la Combe-Grède est une des étapes qui jalonnent le chemin parcouru, dans notre pays, par la protection de la nature. C'en est même, pour le Jura, la plus importante jusqu'ici. Et pourtant bien modeste encore, si l'on compare les 700 ha du Parc jurassien aux 17.500 ha du Parc national de l'Engadine ! Mais c'est là un premier pas et rien ne permet d'affirmer que cette réserve ne soit pas susceptible de développement. L'activité enthousiaste du comité qui préside à ses destinées laisse en tout cas augurer du plus bel avenir.

Depuis un certain nombre d'années, le maintien de la flore et de la faune de cette parcelle remarquable du patrimoine jurassien était gravement menacé. Les hécatombes d'anémones avaient été la première conséquence du développement du tourisme, et peu après les endroits les plus reculés, les coins sacrés, où s'étaient réfugiés les derniers spécimens d'une flore toute spéciale, devaient à leur tour faire les frais d'un vandalisme croissant. De plus, les braconniers s'en donnaient à cœur joie dans cette région éloignée et d'accès difficile.

C'est en 1931—1932 qu'un groupe de citoyens, sortis des milieux les plus divers de la population de l'Erguel, entreprit des démarches auprès des autorités, dans le but de mettre en réserve la Combe-Grède et les régions avoisinantes. Douze propriétaires pressentis acceptèrent qu'une servitude grevant leur fonds fut inscrite au registre foncier. En mai 1932, la Combe-Grède était constituée *réserve de plantes et ban de chasse*. Grâce au précieux appui de la « Ligue suisse pour la protection de la nature » et des autorités cantonales, grâce aussi à la générosité des particuliers, les fonds nécessaires à l'administration purent être rassemblés et un comité de surveillance, dans lequel le corps forestier fut dès l'origine dignement représenté, prit en main toute l'affaire.

Mais, au fait, qu'est-ce que cette Combe-Grède ?

Une déchirure impressionnante dans le flanc nord de la chaîne de Chasseral; une gorge sauvage et profonde, qui en rompt brutalement la côte boisée, à la hauteur du village de Villeret. Dans ce val de

¹ En vente auprès du comité au prix de 50 cts.

St-Imier, au dessin régulier, aux lignes sobres et harmonieuses, c'est un spectacle pour le moins inattendu, qui avait déjà fortement impressionné nos ancêtres. La Combe-Grède n'était-elle pas peuplée de nymphes, de lutins, de fées miraculeuses ? N'avait-elle pas hébergé le chevalier Grède et les moutons noirs de Chasseral, dont parlait la légende ? N'était-ce pas à sa fontaine que les sorcières grimaçantes fabriquaient la grêle ?

Nous avons sous nos yeux l'œuvre séculaire d'un torrent périodique, qui s'enfle à la fonte des neiges et se réduit à un mince filet durant le reste de l'année. Il présente les trois zones caractéristiques des torrents. Les pâturages et les quelques boisés de Chasseral, du Hubel à l'Egasse, constituent le bassin d'alimentation, dont le point culminant atteint 1609 m. La gorge est divisée en deux parties, l'une supérieure, toute de chutes et de cascades, l'autre inférieure, au cours non moins pittoresque, bien que plus calme. Entre deux, débouchent encore deux vallons latéraux, qui récoltent les eaux de deux bassins de réception secondaires, les Limes à l'est, la Châtelaine à l'ouest. Enfin, dans la vallée, à une altitude de 740 m, se trouve le cône de déjection, sur lequel est sise une partie du village de Villeret.

Ce n'est pas sans raison que l'on considère la Combe-Grède comme étant un stade intermédiaire dans la formation d'une de ces nombreuses cluses, qui ont pourfendu les chaînes de montagne et qui sont une des caractéristiques du Jura. Et certes ces hautes parois de rocher, qui laissent voir la constitution intime de la montagne, font bien penser aux défilés de Reuchenette, de Court, de Moutier ou du Pichoux. C'est justement un des attraits du parc jurassien et c'est ce qui en fait un coin privilégié pour l'amateur de géologie. Cette gorge profonde pénètre au cœur de la montagne et met à nu la série des terrains jurassiques, du portlandien au bathonien, et quelques restes du crétacé. Quant à la faille classique, elle ne saurait manquer dans un exemple si instructif.

Mais c'est au point de vue botanique que la Combe-Grède présente le plus d'intérêt. La moitié environ du périmètre du parc est recouverte de forêts, qui tapissent les régions voisines de la gorge inférieure et le vaste entonnoir situé entre celle-ci et la gorge supérieure.¹ De grands pâturages s'étendent au-dessus des zones rocheuses et une surface minime porte des terres cultivées.

Sur le premier contrefort de la chaîne de Chasseral, de chaque côté de la gorge inférieure, se trouve la forêt de la Côte-aux-Renards. Mélangée, mais avec une forte prédominance de résineux, elle est en tous points semblable aux forêts jurassiennes. Comme la plupart d'entre elles, elle fut exploitée autrefois par coupe rase; mais son caractère

¹ La plupart des forêts sont propriété privée. Elles font l'objet d'une gérance technique, mais n'ont pas encore été aménagées. Nous devons donc nous contenter ici d'une description générale.

équienne s'atténue de plus en plus, depuis que le traitement jardiné est devenu la règle.

Remontons un peu la gorge inférieure, profonde et sombre. Un chemin caillouteux, se faufilant entre les arêtes rocheuses, dispute sa place au torrent. Les plantes caractéristiques des régions fraîches et humides bordent le chemin : l'ail des ours, le saxifrage à feuilles rondes, les héraclées, variété jurassienne. De grands couloirs d'avalanche débouchent de droite et de gauche, au haut desquels les colonies de perce-neige agitent leurs clochettes au premier printemps.



Groupe d'amélanchiers dans les rochers de la Combe-Grède.

Tout à coup, après avoir contourné une dernière arête, nous débouchons au centre d'un vaste entonnoir, déchiré au nord par la gorge que nous venons de remonter et tout tapissé de forêts. Le torrent serpente entre les blocs de rochers, refait ses forces avant de s'élanter dans la combe. Ce sont partout quartiers de roc, éboulis, terrains instables, sur lesquels végète une maigre futaie d'épicéa.

Elle a connu bien des propriétaires cette partie de la Combe-Grède. Après avoir été longtemps possession de la famille Grède, qui y avait même construit une métairie, elle fut acquise en 1839 par Cugnotet et Finot, maîtres de forges à Undervelier et, depuis lors, ne

cessa d'apporter son tribut en charbon de bois à l'industrie métallurgique du pays. Des amas de cendres attestent encore, ici et là, le passage des charbonniers. Toute la région est actuellement propriété des Usines métallurgiques Louis de Roll, à Gerlafingen.

La plus grande partie des forêts fut exploitée autrefois par coupes rases; c'est la raison pour laquelle les futaies régulières d'épicéa et de hêtre dominent actuellement. Mais si nous nous éloignons un peu vers l'ouest, remontant le vallon qui mène à la Châtelaine, un sentier nous conduit à travers les restes d'une vieille sylve naturelle, avec tout ce



Derniers lambeaux de forêt sur la pente de Chasseral.

qu'elle comporte de rude et de sauvage : des épicéas à la cime étroite et élancée, aux branches courtes, flexibles, types des régions où la neige tombe abondante; des peuplements de constitution jardinée, où les plantes, par petits groupes, se serrent les unes contre les autres, se protégeant mutuellement; des clairières couvertes d'innombrables graminées, points sensibles où la forêt a cédé devant les éléments. Mais les brèches se reconstituent et le forestier ne manquera pas d'admirer, s'installant dans ces trouées, de magnifiques érables sycomores, au tronc droit et élancé, aux branches fines. Des sujets d'avenir ceux-là, et d'une bonne race autochtone ! Parmi les plantes intéressantes,

citons ici les prèles géantes, les roseaux, les benoîtes des ruisseaux, les corallorrhizes, neottias, etc.

Et si, pour compléter notre tour d'horizon, nous montons à l'est, du côté des Limes, nous trouvons, étagées sur un versant assez rapide, des plantations encore jeunes d'épicéas, de sapins et de pins, entre-coupées de peuplements de hêtres, qui se sont ensemencés naturellement sur les anciens parterres de coupes rases. Il y a même, à un



«Ici et là, un épicéa dresse son squelette de fantôme ...»

tournant du sentier, une placette de trembles, de 30 à 40 cm de diamètre à hauteur de poitrine, dont il serait difficile d'expliquer la genèse. Il faut encore suivre le bord des rochers, où l'homme a laissé la nature agir, pour trouver les témoins d'une race merveilleusement adaptée aux conditions du sol et du climat. Sur des éboulis, on rencontre les pionniers de la végétation arborescente : alisiers et sorbiers, bientôt suivis par des hêtres et des érables sycomores au port magnifique : tiges droites et élancées, branches fines et dirigées vers le ciel, écorce lisse. Au pied des rochers, sur les pierriers qui dévalent les pentes, vivent les arabettes et les tabourets, les kernères et les dentaires et de vertes populations de langues de cerf.

Mais reprenons notre ascension. Un sentier, interrompu par de nombreuses marches taillées dans le roc, nous fait passer d'un palier à

l'autre. Ici, la forêt perd ses droits. Sur les corniches, des buissons nous font signe : chèvrefeuilles, églantiers, amélanchiers, daphnés, cotonéasters, coronilles, etc. Dans les fentes du roc s'agrippe une flore aux riches couleurs, bellidiastres de Micheli, saxifrages faux-aizoon, androsaces lactées, aconits, spirées, mœhringies, gentianes, mulgédies, valérianes et, pour celui qui a du flair, les premières anémones à fleurs de narcisse et alpines et les sabots de Vénus.



Vieux épicéas aux prises avec les éléments ; formation caractéristique de branches basses.

Bientôt, nous débouchons au pied de la grande pente de Chasseral, dans une riante prairie où se rassemblent, avant la grande aventure, les eaux du bassin de réception supérieur. C'est le Pré-aux-Auges, avec ses crocus, puis plus tard ses potentilles dorées et ses trolles d'Europe. Nous sommes à 1500 m. Au sud, le botaniste tombera en arrêt devant quelques combes marécageuses, qui ne lui ménageront pas les surprises : parmi les primevères, des chrysospleniums et des anémones alpines, puis en un lieu caché quelques pieds de lys martagon var. albinos, et toute une colonie de scilles à deux feuilles, enfin, dans la direction de la « Corne », les *Tozzia alpina* et les pigamons violets.

Passons à l'est et remontons la Combe à Maillet, ou passons à l'ouest et dirigeons-nous vers la Corne; de part et d'autre, nous trouverons des forêts vierges parce qu'inexploitables, composées d'épicéas et d'érables, de vraies forêts de haute montagne, en lutte permanente contre les éléments, mais qui, grâce à des forces inconnues aux forêts de plaine, tiennent toujours bon. Ici et là, un épicéa, un érable, terrassés par la foudre, dressent encore leur squelette de fantôme pour braver la tempête. Et si, par hasard, un grand bruit d'ailes, soudain, vous effraie, c'est le coq de bruyère, le grand tétras, que vous avez dérangé dans ces lieux, dont il est le maître incontesté.

Enfin, il ne nous reste plus à gravir que la dernière pente de Chasseral, de grands pâturages verts, sillonnés de sentes à bétail, piqués de fleurettes aux vives couleurs : tabourets et renoncules alpestres, gentianes acaules, nigrinettes ou gouttes de sang, anémones alpines, draves, globulaires, etc. Mais aurions-nous déjà dépassé la limite supérieure des forêts ? Non pas ! Des souches attestent qu'autrefois ces grands territoires, défrichés par l'homme, étaient recouverts de peuplements forestiers, dont les derniers lambeaux s'agrippent encore à la crête de Chasseral.

Nous n'insisterons pas ici sur la faune du parc. Les oiseaux y ont trouvé un excellent refuge et toutes les espèces qu'on rencontre au Jura y sont représentées. Disons, en passant, que le parc ne compte pas moins de 150 espèces de papillons diurnes et nocturnes. Enfin, les mammifères abondent dans les pâturages du haut et dans les clairières; des observateurs bénévoles signalent que la colonie de chevreuils est en augmentation, à la barbe du renard, qui a trouvé lui aussi dans le parc un habitat idéal.

Rappelons, pour terminer, que la réserve de la Combe-Grède ne consiste pas en une mise en défens complète des forêts et des pâturages. Les propriétaires de forêts se sont engagés à exploiter leurs boisés normalement, dans les limites de l'accroissement, et le bétail continue de paître sur les pâturages, mais ceux-ci ne seront pas surchargés. C'est là une différence essentielle entre la Combe-Grède et le Parc national des Grisons. Les avis sont partagés et l'on est en droit de se demander si, au milieu de riches forêts, dont l'importance économique s'accuse chaque jour davantage, on ose risquer de laisser se développer un foyer de « vermine » et de contamination. N'oublions pas non plus que les forêts de la Combe-Grède proviennent en grande partie de reboisements artificiels et ne représentent aucunement l'association-climax de la région. D'ailleurs, au cours d'un lustre, un pas énorme vient d'être fait : l'influence néfaste de l'homme a cessé de se faire sentir. Les colonies de perce-neige prennent chaque année plus d'extension et, pendant trois ou quatre semaines, on peut voir les anémones fleurir au bord du sentier, où passe, dimanche après dimanche, la foule des promeneurs. La population a compris, et c'est là l'essentiel.

Nous nous devons, en terminant, de féliciter le comité du Parc pour l'œuvre magnifique qu'il a accomplie jusqu'ici, tant dans le domaine de l'organisation et de la propagande, que dans l'étude scientifique du Parc, dont il a chargé plusieurs commissions. Puisse son vœu le plus cher : faire du Parc jurassien un Parc national, se réaliser dans un avenir pas trop lointain !

A. Bourquin.

A propos de Châtel (Jura vaudois).

Les sylviculteurs s'intéressent en tout premier lieu à la forêt équilibrée, celle qui compte deux ou plusieurs essences, vivant en un mélange harmonieux; forêt qui tend à se régénérer par voie naturelle et se rapproche de la forêt primitive, celle qui couvrait le pays avant l'intervention de l'homme. L'homme, disons-le une fois de plus, a tout gâté, un peu partout, ce que la Nature avait mis des millénaires à produire et dans un état d'harmonie admirable. Ici, il a abattu pour créer du pâturage, de la prairie ou des champs; là, il a œuvré de telle sorte qu'une essence unique, l'épicéa en particulier, s'est substituée aux autres et que d'un peuplement mélangé, on en est arrivé à la forêt monotype.

Mais le forestier n'a pas d'yeux rien que pour la forêt idéale, celle qui lui permet de contempler des individus magnifiques de stature et de forme, en grand nombre, et dont mentalement, il suppute le rendement; la forêt où règne le silence et la paix, où l'homme prend conscience de la grande force créatrice de la Nature qui a produit ces géants, ces organismes de résistance dont l'ennemi le plus redoutable est le bûcheron. Le sylviculteur promène aussi ses regards sur les croupes dénudées où l'arbre disparu a fait place à un sol semé de rocallles entre lesquelles ne poussent que de maigres buissons et un mauvais gazon à peine touché par le bétail. Et dans la pitié que lui inspire la vue de ces étendues privées de leur habillement primitif, il se demande volontiers comment on pourrait leur restituer ce vêtement, cette forêt que la Nature a le pouvoir de tisser sur les sols du Jura, parce qu'elle sait que c'est celui qui leur convient.

Parmi les lieux qui inspirent de telles pensées, citons la montagne de *Châtel* qui se dresse à 1436 m, ainsi qu'un château-fort, au-dessus du village de Montricher. Châtel, c'est château. Et si Montricher a eu jadis le sien, dont il ne reste que quelques pans de murs, il est peu probable qu'une construction de ce genre ait jamais été édifiée sur la sommité de Châtel, du moins s'il en a existé une, aucune trace n'en est visible.

Châtel, dont la culminance est formée par un plateau rocaillieux dominant des pentes abruptes, a été jadis recouvert par la forêt. Le fait est d'autant plus certain que celle-ci existe à une altitude beaucoup plus élevée, le long de la chaîne voisine du Mont Tendre. Mais cette qualité lui a passé, car le plateau sommital, à part quelques